



**RAPPORT ANNUEL 2024-2025
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : 044 (HDN)**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Josée St-Hilaire
Titre :	Directrice
Date :	25-06-09

Mot de la présidence

L'année scolaire 2024-2025 se termine, et c'est avec fierté que nous faisons le bilan d'une autre année riche en changements et en réalisations à l'École HDN.

Cette année a été marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein de l'équipe de gestion. L'école a su relever les défis grâce à l'engagement de toute l'équipe-école et à la collaboration des partenaires. Notre environnement est demeuré dynamique, accueillant et propice à la réussite de tous les élèves.

Le projet éducatif, 2024-2027, donne une orientation claire et ambitieuse pour les prochaines années. Son implantation s'est amorcée dans un climat de mobilisation et d'ouverture, où chaque membre de notre communauté scolaire a un rôle à jouer. Nous tenons également à souligner l'excellente collaboration avec la municipalité de Stoneham, qui continue d'appuyer activement la vie scolaire.

Le conseil d'établissement a été appelé à se prononcer sur plusieurs éléments clés qui façonnent le quotidien de notre école. À travers les rencontres de l'année, les membres ont contribué de façon constructive aux décisions ayant un impact direct sur le bien-être et la réussite des élèves.

Ce rapport annuel vous offre un aperçu du travail accompli et témoigne de l'implication soutenue de chacun. Merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette belle année scolaire.

Voici donc l'ensemble des travaux de notre conseil d'établissement...

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Mme Véronik Simard (échu) - élection	Parent (Présidente)
Mme Marie-Ève Cloutier (élu) – 1 an	Parent
Mme Vanessa Fortin-Houle (échu)	Parent (substitut sur le comité de parents)
Mme Catherine Guillemette (élu) – 1 an	Parent (vice-présidente) (représentante sur le comité de parents)
Mme Claudia Laflamme (échu) – élection	Parent
Mme Marie-Pierre Tondreau (élu) – 1 an	Parent

Mme Mélanie Gosselin (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Anne Lamarre (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Nadine Plante-Paquet (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Nathalie Chevalier (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Sylvie Morel (échu)	Personnel (soutien SDG)
Mme Florence Pierrette (échu)	Personnel (soutien SDG)
Mme Josée St-Hilaire	Directrice
Mme Caroline Labrecque	Directrice adjointe
Mme Catherine Rainville (remplacement)	Directrice adjointe (intérim) – Janvier 2025
Mme Katy Sirois	Directrice adjointe

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	9	6	10	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
5			7	9
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Vision :

L'école du Harfang-des-Neiges, milieu bienveillant et créatif, favorise l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Tous ensemble, nous plaçons la confiance et le dépassement de soi au centre de nos priorités.

Un passage à HDN est un parcours stimulant au cœur de la nature axé sur les intérêts des élèves.

Valeurs : Bienveillance – Respect – Engagement

Enjeux :

Réussite des élèves à risque en français :

(faciliter la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi des élèves à risque).

Augmenter à 76 % le taux d'élèves ayant un résultat de 75 % et plus en lecture et **augmenter** à

75% le taux d'élèves ayant un résultat de 75% et plus en écriture.

Bien-être des élèves :

(outiller les élèves pour faire face aux défis qu'apporte le milieu scolaire afin d'assurer leur bien-être).

Augmenter à 8/10 l'indice de bien-être des élèves à l'école.

Adoption du projet éducatif (17 janvier 2024)

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

1. Je prends mon rang calmement lors des arrivées.
2. Je respecte le code vestimentaire de l'école.
3. J'apporte uniquement le matériel nécessaire à l'école.
4. Je remets mes devoirs et travaux dans les délais prévus en respectant les critères exigés.
5. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
6. Je respecte mon milieu de vie et le matériel mis à ma disposition.
7. Interdiction d'avoir un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels à l'école, incluant le service de garde, sauf lorsque cette utilisation est requise par :
 - Les modalités d'intervention pédagogique prise par l'enseignant; ou
 - L'état de santé d'un élève; ou
 - Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La prise de photo ou l'enregistrement des élèves et du personnel sont également interdits sans autorisation.

À l'école du Harfang-Des-Neiges, nous tenons à ce que toutes les personnes qui vivent dans notre établissement soient respectées et se sentent en sécurité. Pour ce faire, nous demandons que tout le monde se comporte d'une façon conforme aux valeurs que nous privilégions. Tout le personnel de l'école enseigne clairement les comportements attendus tout au long de l'année afin que l'élève puisse avoir les connaissances nécessaires pour respecter les règles de vie de notre école. Des outils ont été mis en place pour que l'élève puisse prendre conscience de ses défis et pour assurer une communication efficace aux parents. Toutefois, s'il agit de manière contraire aux comportements attendus et enseignés, un manquement sera noté à l'agenda.

Dans le cas d'un manquement majeur, celui-ci nécessite l'intervention immédiate de la direction et des services complémentaires (bataille, agression, impolitesse grave, intimidation, taxage, vandalisme, vol et fugue).

Des modifications ont été apportées aux règles de vie afin d'assurer la cohésion et la rigueur de toute l'équipe école et du service de garde.

Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (9 octobre 2024)

Approbation aux règles de vie (1 mai 2025)

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Le CE approuve la mise en place des activités exploratoires pour les élèves du préscolaire à la 2^e année et des groupes intérêts (GI) pour les élèves de 3^e à la 6^e année à titre de programme particulier à notre école.

Date de l'approbation des frais chargés aux parents pour les activités exploratoires et les groupes à intérêts (1 mai 2025).

Le CE approuve les frais chargés aux parents et la liste du matériel scolaire pour les élèves du préscolaire à la 6^e année.

Date de l'approbation des frais chargés aux parents et la liste du matériel scolaire (9 juin 2025).

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CÉ
5 février 2025	Règlements par rapport au fonctionnement du conseil d'administration	Recommandations envoyées le 21 février
22 avril 2025	Politique visant à prévenir et contrer le HP et la VACS en milieu de travail	Envoyée par courriel Recommandations avant le 2 mai 2025
7 mai 2025	Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil d'administration	Recommandations envoyées le 30 juin

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Date	Objet de l'information	Outils utilisés
10 numéros pendant l'année 2024-2025	Communiqué aux parents <i>Info-Parents</i> : messages divers touchant la vie de l'école, par exemple les modifications à l'horaire, les rappels de sécurité, les événements particuliers, etc.	Courriel, page Facebook et site de l'école
En cours d'année	Communiqués sur diverses activités et sorties éducatives	Document papier et courriel
En cours d'année	Transmission d'informations par le site internet et la page Facebook de l'école	Site internet et Facebook
En cours d'année	Procès-verbaux des séances du conseil d'établissement de l'école	Disponibles sur le site de l'école

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
17 janvier 2024	Projet éducatif (PMO)	Aucune
10 décembre 2024	Régime pédagogique (approbation de la grille-matières 24-25) *art. 86	Aucune
7 mai 2025	Consultation du calendrier scolaire 25-26	Aucune
7 mai 2025	Journées pédagogiques 24-25 (SDG)	Aucune

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires	Précisions
5 février 2025	Liste des critères de sélection des directions d'établissement.	Les membres du CE sont en accord avec les critères proposés

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
9 octobre 2024	Approbation des mesures de sécurité pour 23-24 *art. 76	Aucune
6 novembre 2024	Adoption du budget de l'école pour 23-24 *art. 95	Aucune
7 mai 2025	Frais chargés aux parents pour les activités exploratoires et les groupes à intérêts 2025-2026 Approbation des règles de régie interne du SDG (25-26)	Selon les soumissions reçues pour 2025-2026, le prix peut varier de plus ou moins 10\$.
9 juin 2025	Frais chargés aux parents 2025-2026	Aucune

11. Projets spéciaux

- Rentrée scolaire 24-25 (À HDN, je m'engage vers de nouveaux sommet)
- Activités d'Halloween;
- Visite des auteurs dans le cadre de la Culture à l'école à tous les niveaux;
- Remise de certificats à toutes les étapes;
- De nombreux projets et activités en rapport avec la vie communautaire de notre école;
- Parascolaires (volley-ball, basket-ball, improvisation; chorale, cheerleading et football)
- Semaine de la prévention, de la violence et de l'intimidation dans les écoles;
- Compétitions sportives;
- De nombreux projets entrepreneuriaux;
- Groupes Exploratoires et Groupes Intérêts
- De nombreuses sorties et activités organisées et supervisées par les membres de l'équipe-école;
- De nombreux projets orchestrés par le service de garde;
- Réalisation du projet de ruche;
- Les différents projets réalisés en classe.

12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

Une belle année s'achève à l'école HDN, marquée par une grande richesse de projets qui ont permis à nos élèves de s'impliquer activement dans leur milieu scolaire, tout en favorisant la réussite de tous. Je tiens à souligner le travail exceptionnel de toute notre équipe : les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels, le personnel du service de garde ainsi que l'équipe de direction. Grâce à leur engagement quotidien, ils contribuent avec passion au bien-être et à la réussite de nos jeunes.

Je remercie également les parents pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année. Votre présence et votre soutien jouent un rôle essentiel dans le cheminement scolaire de vos enfants.

En lien avec notre projet éducatif, plusieurs initiatives se poursuivront ou verront le jour. La prochaine année à notre école s'annonce dynamique et riche en possibilités.

Un changement marquera la prochaine année : une nouvelle direction adjointe entrera en poste à HDN2. Cette transition est l'occasion pour l'équipe-école de se mobiliser afin d'assurer un accueil chaleureux, une intégration harmonieuse et une continuité dans les actions engagées.

Pour les parents qui souhaitent s'impliquer davantage, nous avons une place pour vous ! Que ce

soit pour soutenir la bibliothèque, accompagner des activités ou contribuer à divers projets, chaque geste compte. Il sera important d'établir une structure favorisant la participation des parents et grands-parents dans les besoins identifiés par l'école.

Merci à tous – élèves, membres du personnel et parents pour votre précieuse contribution à la vie de notre école. Ensemble, nous formons une communauté engagée et bienveillante.